

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°15 du 18 avril 2008

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°12

INSTRUCTION N° 0-16020-2008/DEF/DPMM/1/RA

modifiant l'instruction n° 000-21980-2007/DEF/DPMM/1/RA du 4 avril 2007 relative à l'admission des officiers sous contrat dans les corps d'officiers de marine et d'officiers spécialisés de la marine.

Du 10 mars 2008

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *sous-direction « gestion du personnel » ;
bureau des officiers.*

**INSTRUCTION N° 0-16020-2008/DEF/DPMM/1/RA modifiant l'instruction n°
000-21980-2007/DEF/DPMM/1/RA du 4 avril 2007 relative à l'admission des officiers sous contrat dans
les corps d'officiers de marine et d'officiers spécialisés de la marine.**

Du 10 mars 2008

NOR D E F B 0 8 5 0 5 4 2 J

Texte modifié :

Instruction n° 000-21980-2007/DEF/DPMM/1/RA du 4 avril 2007 (BOC N°15 du 26 juin
2007, texte 31. ; BOEM 321.2).

Référence de publication : BOC N°15 du 18 avril 2008, texte 12.

L'instruction n° 000-21980-2007/DEF/DPMM/1/RA du 4 avril 2007 est modifiée comme suit :

1. Point 3.

Au lieu de :

« ces demandes sont accompagnées d'une fiche d'appréciation dont le modèle est joint en annexe II »,

lire :

« ces demandes sont accompagnées d'une lettre de motivation et d'une fiche d'appréciations dont le modèle est
joint en annexe II. ».

2. Annexe I.

Au lieu de :

« Madame le ministre de la défense (marine) »,

lire :

« Monsieur le ministre de la défense (marine) ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral,
directeur du personnel militaire de la marine,*

Benoit CHOMEL DE JARNIEU.